

Nos projets dans l'accompagnement et l'insertion professionnelle

Les mesures de compensation du handicap psychique doivent pouvoir être mises en place dans les réalisations innovantes consécutives à la loi de 2005 : Créés dans cet esprit, les SAVS, SAMSAH et les Résidences Accueil sont ces premiers dispositifs administratifs à l'intention des personnes en situation de handicap psychique. De manière déterminée nous devons poursuivre cette action par la création de nouveaux dispositifs ou l'adaptation de l'existant.

Les objectifs de l'accompagnement sont :

- › Une aide à l'élaboration et un soutien au projet de la personne.
- › Un apprentissage de l'autonomie et du bien-être dans la vie quotidienne : aspect logement, aspect vie sociale et culturelle, travail sur l'image de soi.
- › Un accompagnement à l'intégration dans la cité et à la relation avec les tiers.
- › Un passage de l'insertion sociale à l'insertion professionnelle pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent.

● Projets à court terme

- › Une Résidence-Accueil,
- › Un service d'accompagnement (SAVS/SAMSAH),
- › Partenariat pour l'insertion professionnelle,
- › Partenariat pour le soin,

● Projets à plus long terme :

- › Service à domicile dédié,
- › Foyer de vie spécialisé,
- › FAM spécialisé,
- › Etc...



Association pour des Toits et du Travail Accompagnés pour personne en situation de souffrance Psychique invalidante



La personne sujette à des troubles psychiques graves a besoin de soins mais sa maladie ne constitue ni une identité, ni un emploi, ni ne lui procure un logement : l'asile faisait tout cela...

Handicap psychique et handicap intellectuel ont longtemps été amalgamés.

C'est la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », qui a reconnu enfin le « handicap psychique » comme conséquence de l'altération des fonctions psychiques des personnes atteintes d'une pathologie mentale.

Cette loi essentielle a inscrit les personnes en souffrance psychique dans un parcours de vie alliant de façon indissociable le soin, le social et le médico-social.